

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014

SNALC
FGAF

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur



**VALORISER
NOS MÉTIERS**



**INVENTER UN
SYSTÈME EFFICACE**



**PROTÉGER CHACUN
D'ENTRE NOUS**

**POUR TRAVAILLER EN PAIX
VOTEZ SNALC - FGAF**



▶ VALORISER

Les professeurs agrégés subissent une diminution constante de leur pouvoir d'achat depuis plus de 30 ans. Le SNALC demande une **revalorisation indiciaire** et revendique la création d'une **classe exceptionnelle** pour répondre à l'allongement de la durée des carrières.

Le **statut** des professeurs agrégés doit également être respecté et les affectations en collège réservées aux professeurs volontaires. Nous réclamons un service de 15 heures pour les **professeurs agrégés d'Éducation physique et sportive**, ainsi que le bénéfice de la pondération de 1,1 sur le cycle terminal.

Nous revendiquons un service de 288 heures pour les **PRAG**, incluant toutes les tâches, davantage de postes de maîtres de conférences et une réelle progression de carrière.



▶ INVENTER

Le SNALC propose un **collège modulaire** qui offre davantage de temps aux élèves en difficulté et qui sort du carcan du collège unique, afin que les élèves arrivent avec un meilleur niveau en lycée. Pour le lycée, nous sommes porteurs d'une augmentation des horaires disciplinaires («**lycée de tous les savoirs**»), de la suppression des enseignements d'exploration et de l'accompagnement personnalisé. Les parcours doivent être plus variés, permettant une meilleure articulation avec le supérieur. Les demi-groupes doivent être garantis dans toutes les disciplines qui le nécessitent.

Pour les **mutations**, le mouvement actuel qui impose l'entrée en aveugle dans une académie a montré ses limites et ses insuffisances. Nous demandons la création d'un véritable mouvement national amélioré avec la possibilité de formuler des vœux précis sur des postes et sur des zones géographiques moins larges qu'une académie. Cela fera augmenter les possibilités de mutation et par conséquent la fluidité du mouvement.



▶ PROTÉGER

Pour le SNALC, l'agrégation doit rester un **concours national**, fondé sur l'évaluation des savoirs. Nous refusons toute épreuve préprofessionnelle ou pseudo-didactique.

Nous demandons la **suppression des tâches absurdes** (réunions inutiles, livrets de compétences,...). Nous revendiquons la création d'une **véritable médecine du travail** ainsi qu'un aménagement des **fins de carrière**.

En cas d'atteinte à la personne ou à sa réputation, nous exigeons que la **protection légale** soit systématiquement accordée dès que le collègue la demande, comme le prévoit la loi.

**DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014,
C'EST VOTRE VOIX QUI PERMETTRA AU SNALC-FGAF DE FAIRE ENTENDRE VOS IDÉES.**